

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.418
20 avril 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Le chef d'état-major de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Syrie le 19 avril 1974 :

1. Rapport sur les activités terrestres :

a) Patrouille 32 [point 2345-3054 (coordonnées approximatives)] et patrouille 38 [point 2395-3040 (coordonnées approximatives)] et patrouille 41 [point 2353-3005 (coordonnées approximatives)] : Entre 3 h 43^x et 5 h 45 tir de roquettes par les forces syriennes. Entre 6 h 5 et 9 h 20 tir d'artillerie, entre 10 h 30 et 11 heures tir de mortier par les forces israéliennes. Entre 7 h 19 et 8 h 20 tir d'artillerie et entre 8 h 41 et 9 h 9 tir de roquettes par les forces syriennes. Entre 8 h 30 et 9 h 7 tir d'artillerie, entre 8 h 50 et 9 h 10 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 9 h 12 et 10 h 7 et entre 11 h 41 et 11 h 42 tir de mortier par les forces israéliennes. Entre 9 h 16 et 9 h 33 et entre 11 h 10 et 11 h 19 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 11 h 20 et 11 h 40 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

b) Patrouille 31 [point 2449-2982 (coordonnées approximatives)] et patrouille 42 [point 2431-2961 (coordonnées approximatives)] : Entre 5 h 54 et 9 h 30 tir d'artillerie, entre 6 h 45 et 6 h 57 tir de char par les forces israéliennes. Entre 10 heures et 10 h 53, entre 12 h 20 et 13 h 45 et entre 14 h 23 et 15 h 16 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 10 h 30 et 12 h 20 tir d'arme automatique par les forces israéliennes. Entre 11 h 23 et 11 h 36 tir d'artillerie par les forces syriennes.

c) Patrouille 34 [point 2534-2937 (coordonnées approximatives)] et patrouille 35 [point 2532-2852 (coordonnées approximatives)] et patrouille 44 [point 2519-2911 (coordonnées approximatives)] : Entre 5 h 55 et 7 h 46, entre 9 h 1 et 9 h 21, entre 9 h 33 et 10 h 5 et entre 18 h 56 et 19 h 1 tir d'artillerie par les forces israéliennes. A 9 h 43 tir de mortier par les forces israéliennes, qui a cessé immédiatement. Entre 10 h 3 et 10 h 45, entre 11 h 22 et 11 h 50, entre 13 h 19 et 15 h 7 et entre 18 h 45 et 18 h 46 tir d'artillerie par les forces syriennes.

x Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

Entre 10 h 50 et 11 h 2 et entre 14 h 28 et 14 h 50 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 14 h 36 et 14 h 51 tir de mortier par les forces syriennes.

d) PO Three [point 2308-2678 (coordonnées approximatives)], PO Four [point 2327-2596 (coordonnées approximatives)] et PO Uniform [point 2366-2621 (coordonnées approximatives)] : Entre 6 h 6 et 9 h 27 et entre 11 h 26 et 15 h 30 tir d'artillerie et entre 7 h 20 et 8 h 5 tir de char par les forces israéliennes. Entre 6 h 25 et 6 h 35, entre 7 h 20 et 9 h 51 et entre 11 h 50 et 15 h 25 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 8 h 25 et 9 h 45 tir de mortier, entre 9 h 35 et 10 h 45 et entre 12 h 56 et 15 h 15 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 8 h 44 et 9 h 41 tir de mortier et entre 11 h 48 et 14 h 30 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 11 h 28 et 15 h 13 tir d'artillerie et entre 14 h 10 et 15 h 20 tir de mortier par les forces israéliennes.

e) PO Two [point 2306-2736 (coordonnées approximatives)], PO Five [point 2290-2787 (coordonnées approximatives)], et patrouille 37 [point 2320-2790 (coordonnées approximatives)] : Entre 6 h 28 et 6 h 31, entre 9 h 16 et 9 h 20, entre 9 h 45 et 9 h 50 et entre 13 h 34 et 13 h 41, tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 8 h 24 et 9 h 20 et entre 13 heures et 15 h 15 tir de mortier. Entre 13 heures et 14 h 7 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

f) Patrouille 33 [point 2444-2814 (coordonnées approximatives)] et patrouille 43 [point 2398-2816 (coordonnées approximatives)] : Entre 8 h 31 et 9 h 50 et entre 14 h 4 et 14 h 25 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 8 h 45 et 9 h 23 tir d'artillerie et entre 9 h 23 et 9 h 29 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 13 h 15 et 13 h 51 tir d'artillerie par les forces syriennes.

g) PO Romeo [point 2294-2459 (coordonnées approximatives)] : Entre 11 h 27 et 11 h 43 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) PO Four : A 8 h 14, 8 h 22, 8 h 27 et 8 h 46 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions syriennes au sud et à l'est de l'emplacement du PO (trois attaques ont été chaque fois observées). A 9 h 3 et 9 h 11 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions syriennes au sud et à l'est de l'emplacement du PO (deux attaques ont été chaque fois observées). A 12 h 36 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions syriennes au sud de l'emplacement du PO (quatre attaques ont été observées). A 13 h 11 et 13 h 27 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la bombe les positions syriennes au sud de l'emplacement du PO (quatre attaques ont été chaque fois observées). Les observateurs militaires de l'ONU n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance. A 13 h 49 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions des forces syriennes au sud et à l'est de l'emplacement du PO (une attaque a été observée).

b) PO Three : A 8 h 32, 8 h 41, 8 h 54 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions des forces syriennes à l'est et au nord-est de l'emplacement du PO (une attaque a été chaque fois observée).

A 8 h 42 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions des forces syriennes au sud-est de l'emplacement du PO (quatre attaques ont été observées). A 12 h 40 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la bombe des positions syriennes à l'est de l'emplacement du PO (une attaque a été observée). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance. A 13 heures, 13 h 20, 13 h 37, 14 h 1, 14 h 15, 14 h 23, 14 h 27 et 14 h 33, des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe au canon les positions des forces syriennes à l'est et au nord-est de l'emplacement du PO (une attaque a été chaque fois observée).

c) PO Five : A 12 h 2 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la bombe les positions syriennes au nord-est de l'emplacement du PO (une attaque a été observée). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance.

d) Patrouille 44 [point 2519-2911 (coordonnées approximatives)] : A 12 h 3 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la bombe les positions syriennes à l'ouest-nord-ouest de la position de la patrouille (une attaque a été observée). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance.

e) Patrouille 42 : A 13 h 55 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la roquette les positions syriennes au nord de la position de la patrouille (une attaque a été observée). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance.

f) Patrouille 41 [point 2353-2998 (coordonnées approximatives)] : A 13 h 50 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe et à la roquette les positions syriennes au nord-nord-ouest de la position de la patrouille (une attaque a été observée).

g) Patrouille 36 [point 2347-3126 (coordonnées approximatives)] : A 13 h 36, 14 h 37 et 14 h 45 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la bombe les positions syriennes au nord et à l'ouest de la position de la patrouille (deux attaques ont été chaque fois observées). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance et de la mauvaise visibilité. A 12 h 3 des avions à réaction des forces syriennes ont attaqué à la bombe les positions des forces israéliennes au sud-ouest de la position de la patrouille (quatre attaques ont été observées). A 13 h 55 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions syriennes au nord de la position de la patrouille (trois attaques ont été observées).

h) Patrouille 33 : A 12 h 3 des avions à réaction non identifiés ont attaqué à la bombe les positions des forces israéliennes au nord-ouest de la position de la patrouille (une attaque a été observée). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance.

i) Patrouille 37 [point 2320-2790 (coordonnées approximatives)] : A 8 h 35 et 14 h 26 des avions à réaction non identifiés ont attaqué les positions syriennes au sud-est de la position de la patrouille (une attaque a été chaque fois observée).

Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance. A 8 h 41, 8 h 54 et 12 h 59 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe et à la roquette les positions syriennes au sud de la position de la patrouille (une attaque a été chaque fois observée).

j) PO Uniform : A 8 h 15 des avions à réaction non identifiés ont attaqué les positions syriennes au sud de l'emplacement du PO et à 12 h 48 au nord-nord-ouest de l'emplacement du PO (quatre attaques ont été chaque fois observées). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance. A 9 h 10, 12 h 34, 13 h 19, 13 h 37, 13 h 51, 14 h 1, 14 h 15, 14 h 24 et 14 h 34 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions syriennes au nord-nord-ouest et au sud-ouest de l'emplacement du PO (quatre attaques ont été chaque fois observées).

k) PO Romeo : A 8 h 27 des avions à réaction non identifiés ont attaqué les positions syriennes au nord-nord-est de l'emplacement du PO (une attaque a été observée). Les observateurs n'ont pu déterminer la nationalité des avions en raison de la distance. A 8 h 21, 8 h 47, 13 h 10 et 13 h 29 des avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe les positions syriennes au nord-nord-est de l'emplacement du PO (une attaque a été chaque fois observée).

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues de la Syrie, selon lesquelles le 18 avril :

- i) Vers 5 h 45, 6 h 15, 6 h 20, 9 h 15 et 11 h 35 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'échelon de la patrouille 37.
- ii) Vers 6 heures et 8 h 40 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'échelon de la patrouille 31.
- iii) Vers 6 h 30, 8 h 18 et 8 h 30 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'échelon de la patrouille 35.
- iv) Vers 7 h 30 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'ancien PO Victor.
- v) Vers 7 h 35 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'ancien PO November.
- vi) Vers 7 h 35, 8 h 30, 10 h 5 et 12 h 30 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone du PO Uniform.
- vii) Vers 8 h 18, 8 h 30, 9 h 20 et 9 h 40 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'échelon de la patrouille 34.

- viii) Vers 9 h 15 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'échelon de la patrouille 33.
- ix) Vers 9 h 50 et 10 heures des avions à réaction des forces israéliennes auraient bombardé les positions syriennes dans la zone du village de Kalaat Jendal [point 239-313 (coordonnées approximatives)].
- x) Vers 10 h 10 et 10 h 22 des avions à réaction des forces israéliennes auraient bombardé les positions syriennes sur le mont Hermon.
- xi) Vers 10 h 55 les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'échelon de la patrouille 38.
- xii) Vers 11 h 5 les forces israéliennes auraient déclenché un tir de missiles air-sol par avion contre les positions syriennes dans la zone de l'ancien PO Victor.
- xiii) Vers 12 heures les forces israéliennes auraient déclenché un tir d'artillerie contre les positions syriennes dans la zone de l'ancien PO Victor.
- xiv) Vers 12 h 20 des avions à réaction des forces israéliennes auraient bombardé le village syrien de Bakassem [point 238-312 (coordonnées approximatives)].

La plainte i) a été confirmée par les observateurs de l'ONU [voir S/11057/Add.416, par. 1 b)]. La plainte iii) a été confirmée par les observateurs de l'ONU en ce qui concerne seulement la première heure indiquée [voir S/11057/Add.416, par. 1 c)]. Les plaintes v), vi) et vii) ont été confirmées par les observateurs de l'ONU [voir S/11057/Add.416, par. 1 e) et c)]. La plainte ix) a été confirmée par les observateurs de l'ONU [voir S/11057/Add.416, par. 2 a)]. La plainte x) a été confirmée par les observateurs de l'ONU en ce qui concerne seulement la deuxième heure indiquée [voir S/11057/Add.416, par. 2 a)]. La plainte xiii) a été confirmée par les observateurs de l'ONU [voir S/11057/Add.416, par. 1]. Les autres plaintes n'ont pas été confirmées.

4. Tirs essuyés par les installations de l'ONU :

A 10 h 30 deux projectiles de mortier tirés par des forces non identifiées sont tombés à moins de 50 m de la position de la patrouille. Aucun dommage corporel ou matériel n'a été signalé.